



La Redorte

sur le vif



AMÉNAGER
de nouveaux lieux de vie

Sommaire

Le mot du Maire

3

Informations municipales

Jardin public : un nouveau lieu de vie

4

La Redorte au fil des jours

6

Réforme des collectivités : quel avenir pour le territoire ?

10

Maison du port : début des travaux en janvier 2012

12

Jeudis d'été : une parenthèse de détente et d'évasion

13

Action sociale : un nouveau service de repas à domicile

14

La parole aux associations

16

État civil

23



Mairie de La Redorte
7, avenue Victor Hugo
11700 La Redorte

Téléphone 04 68 27 80 80
Télécopie 04 68 27 80 88
www.laredorte.com
e-mail : info@laredorte.com

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Il nous serait facile de vous dire combien **les réformes territoriales et fiscales affectent fortement le fonctionnement de nos municipalités** et que les incertitudes auxquelles nous devons faire face perturbent grandement nos actions de proximité. Il nous serait facile de vous expliquer pourquoi **nos villages sont en danger et que la qualité de nos services est remise en cause**.

Il nous serait facile de **regretter le temps où cela fonctionnait soi-disant mieux**, de nous opposer de façon stérile aux changements inévitables. **Mais ne pas accompagner ces changements serait une erreur**. Il nous faut aller de l'avant et adapter notre village à une société en pleine évolution.

Je veux simplement, par ces quelques lignes, **vous apporter une vision positive et dynamique de notre village, une vision de réalité du développement de notre commune**.

Mise en place de notre Plan Local d'Urbanisme, élaboration de notre Plan Communal de Sauvegarde, poursuite de la rénovation de notre voirie communale, maintien des actions culturelles au travers des « Jeudis de La Redorte » et du soutien aux associations, finalisation du chantier de Port la Fabrique, aménagement et renaissance du jardin public : telles sont les principales actions concrètes de ces dernières semaines.



Aménager de nouveaux lieux de vie avec le Jardin Public et Port La Fabrique, avec le projet privé du Château de La Redorte, ainsi qu'au travers de notre futur PLU : tels sont les grands projets actuellement en cours de réalisation.

Continuer à donner un visage humain à notre commune en conservant ses valeurs de solidarité : tel est l'état d'esprit qui anime les élus municipaux. Petit à petit, **avec votre soutien et votre participation, La Redorte se développe et se transforme en privilégiant la cohésion sociale de notre territoire**.

Avec courage et détermination, nous avançons... simplement mais sûrement.

**Le Maire,
Pierre-Henri ILHES**



JARDIN PUBLIC

Un nouveau lieu de vie

Au début de l'année 2009, le conseil municipal a réfléchi à l'achèvement du programme « cœur de village » débuté en 1995. Seul restait à aménager le jardin public pour qu'une unité et une cohérence soient véritablement créées dans ce secteur où se trouvent de nombreux équipements publics : salle Jean Jaurès, salle des sports, garderie/CLAE/ cantine scolaire et bibliothèque-médiathèque François Mitterrand. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu afin de déterminer les besoins d'aménagement de cet espace, et les améliorations à apporter aux bâtiments voisins (notamment la sécurisation des accès de la salle des sports et du CLAE).

Une fois les grandes lignes tracées, un avant projet sommaire (APS) a été demandé à un cabinet d'architecte afin de chiffrer les coûts et déposer les demandes de subventions auprès de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général. En fonction du montant alloué par ces collectivités, les membres du conseil municipal pourraient ainsi décider de la poursuite ou de l'abandon du projet.

73% DE SUBVENTIONS : LE PROJET A SÉDUIT LES FINANCEURS

Le montant Hors Taxes de ce programme présenté aux financeurs s'élève à 139 000 €. Séduit par ce projet ambitieux, l'État a décidé de participer à hauteur de 58 000 €, le Conseil Régional pour 28 000 € et le Conseil Général pour 15 000 € : **un montant total de subventions de 101 000 €, soit un pourcentage de 73% !**

Dans une période où les dotations de l'État et des partenaires institutionnels se raréfient, le conseil municipal n'a pas laissé échapper

cette occasion et a adopté à l'unanimité la réalisation de ce projet. Après appel d'offres, **c'est le cabinet d'architecte Petit-Cathala** qui a été choisi. Celui-ci a déjà réalisé la bibliothèque-médiathèque, la salle des sports et la salle Jean Jaurès : il connaît donc parfaitement le site et les attentes des élus.

SÉCURISATION, RÉAMÉNAGEMENT ET TRAITEMENT DU PLUVIAL

Au traitement paysager s'ajoutera une sécurisation du bâti existant : l'escalier donnant accès à la salle des sports sera recomposé et réorienté vers le jardin. Un garde-corps sera créé entre la salle des sports et le CLAE. Cet espace sera sécurisé par un portail et des haies végétales. L'accès aux véhicules sera désormais réservé aux secours et aux véhicules de livraison.

À l'extérieur, **un parking de huit places sera créé.** Par ailleurs, afin de traiter



les problèmes d'écoulement des eaux pluviales (elles stagnent en général au bas de la rue du jardin public), **un dispositif de récupération des eaux de toiture (salle des sports et salle Jean Jaurès) sera mis en place par l'implantation d'une cuve enfouie, d'une capacité de 40 000 litres. Cette eau récoltée servira à arroser les végétaux du jardin en période de faibles pluies.** La politique globale de gestion de l'approvisionnement en eau, aussi bien en qualité qu'en quantité, est une des priorités de l'action municipale, appliquant ainsi les principes du développement durable. Les travaux vont débuter la première semaine de juillet et s'interrompre en août en raison des congés. Les plantations se feront à l'automne pour respecter les saisons.

L'achèvement de ce chantier est prévu pour la fin de l'année. Durant tous ces travaux, un arrêté d'interdiction de stationnement de véhicules sera pris dans ce secteur. Néanmoins, le fonctionnement du CLAE et de la cantine scolaire sera assuré sans interruption.

UN NOUVEAU LIEU DE VIE

Par le passé, ce lieu était fréquenté en raison de la présence des bains douches (réhabilités en garderie / CLAE), d'un jardin arboré et d'un bassin d'ornement. La volonté municipale est de recréer un lieu de vie et de rencontre. **La majorité des arbres actuels sera conservée, les aménagements paysagers et les cheminements intérieurs respecteront ces éléments.** L'entrée du jardin sera matérialisée par un portail qui identifiera le lieu et le sécurisera vis-à-vis des véhicules et des chiens errants.

Réaménagé, ce parc, avec lampadaires et bancs publics, offrira un véritable poumon vert de quiétude et de rencontre entre les générations.

Ce lieu historique du village, construit dans les années 1930, va vivre une nouvelle jeunesse. Un nouveau lieu de vie s'offre aux Redortais !





RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA PLACE LOUIS LIABOT

Cela faisait partie des engagements de campagne de l'équipe municipale : **une réflexion concernant l'aménagement de la place Louis Liabot vient d'être lancée.** Un cahier des charges a été élaboré en accord avec les objectifs que nous souhaitons atteindre dans ces travaux d'aménagement : **sécurisation de la sortie de l'école maternelle, meilleure gestion de l'espace avec les commerces ambulants, amélioration de l'écoulement des eaux pluviales, aménagement de places de stationnement, positionnement de l'abri bus, changement du sens de circulation, devenir des toilettes publiques, éclairage public, accès route départementale et liens avec le lotissement Louis Liabot.**

Une consultation d'entreprise a eu lieu afin d'assurer la réalisation du projet et le suivi des travaux.

Une réunion s'est tenue le 17 juin dernier avec les représentants des parents d'élèves et les professeurs des écoles pour recueillir leurs idées et leurs suggestions.

Une prochaine rencontre est prévue avec le Conseil Général de l'Aude pour tenir compte des contraintes de la route départementale.

Un projet définitif sera arrêté par le conseil municipal avant la fin de cette année. Durant l'année 2012, aura lieu la recherche des financements et des autorisations administratives. **Les travaux d'aménagement de la place Louis Liabot devraient se réaliser en 2013.**



LA COMMUNE N'A PLUS LA COMPÉTENCE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE

En 2010, les élus du département de l'Aude ont travaillé sur la création d'un syndicat départemental ayant pour compétence l'électrification rurale. De très nombreuses réunions de travail et d'information ont eu lieu afin de préparer cette création. Avec la forte diminution des subventions accordées par l'État aux collectivités pour réaliser leur programme FACÉ* de renforcement électrique, seule la mutualisation des moyens, par le biais d'un syndicat départemental, permettrait d'effectuer ces chantiers.

Notre commune, comme l'ensemble des autres communes du département de l'Aude, a ainsi abandonné sa compétence en matière d'électrification rurale et a adhéré au Syndicat Audois d'Énergies le 1^{ER} janvier dernier.

Pierre-Henri Ilhes, en qualité de délégué titulaire, et Michel Cassan, en qualité de délégué suppléant, siègent à ce syndicat.

* Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

23 000 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS REDORTAISES

Comme chaque début d'année, la municipalité a recueilli l'ensemble des éléments administratifs et comptables des associations subventionnées (compte rendu des AG, bilan financier et moral, divers). De plus, une réunion avec les responsables associatifs et les élus a eu lieu le mardi 8 mars.

Le mercredi 9 mars, les conseillers municipaux ont à l'unanimité voté et attribué 23 000 € aux associations pour assurer leur fonctionnement et permettre les animations culturelles, festives et sportives de notre village.

... suite page 8

Août 2010

Aviron : un rendez-vous incontournable

Sous un soleil radieux, la 29^{ÈME} édition du rallye Canal du Midi a de nouveau fait étape à Port la Fabrique. Les 150 compétiteurs sont venus des quatre coins de la planète pour souquer sur le Canal. Sportifs, organisateurs et élus municipaux se sont réunis pour un vin d'honneur à la fraîcheur de la cave coopérative, avant de reprendre les rames et de conclure l'étape les emmenant à Ventenac-Minervois.

SEPTEMBRE 2010

Rentrée scolaire : le compte est bon !

104 élèves pour 4 classes : les enseignantes ont annoncé la stabilité des effectifs aux élus venus rendre visite aux écoles en ce jour de rentrée scolaire. L'éducation reste une priorité de l'action municipale : cycle piscine (Capendu), aménagements, acquisitions de mobilier et de matériel sont maintenus et reconduits annuellement.

SEPTEMBRE 2010

Les Lions rugissent à nouveau !

Héritier d'un passé glorieux, le Rugby Club Redortais Minervois XV s'est doté d'un effectif solide avec plus de 30 joueurs dont la moitié de Redortais. Le premier match au stade Henri Pau a réuni 300 personnes qui ont pu assister à la victoire des Lions par 10 à 5, face à Salagou : le début d'une belle et passionnante saison.



LA REDORTE

au fil des jours (suite)

SUPPRESSION DU SERVICE MUNICIPAL DES POMPES FUNÈBRES

Le 31 janvier dernier, le véhicule municipal faisant état de corbillard n'a plus reçu l'habilitation pour assurer le service municipal de pompes funèbres.

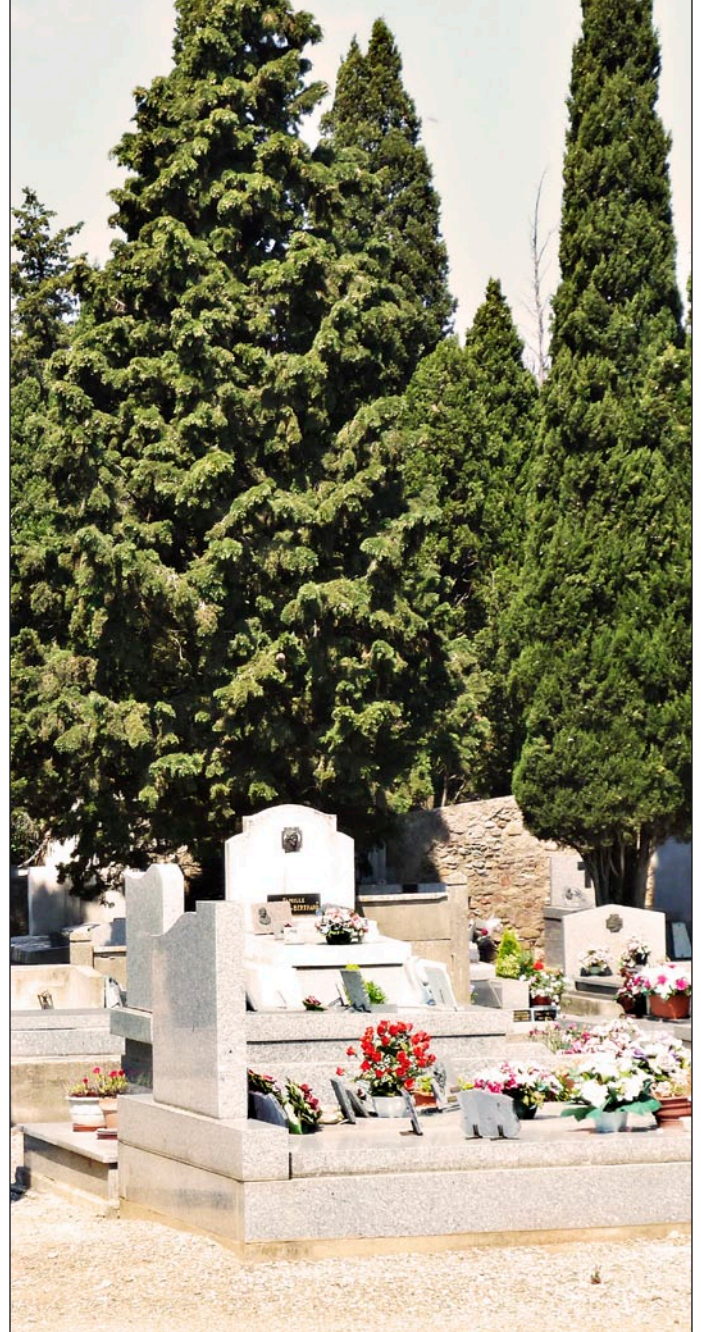
Les élus municipaux se sont penchés sur ce sujet à trois reprises depuis décembre 2010. Chacun a pu apporter sa vision du dossier.

Malgré quatorze décès sur la commune en un an, la municipalité n'a pas effectué un seul service funèbre depuis mars 2010. Plusieurs raisons pour cela : le choix des familles de se tourner vers un prestataire privé assurant un service de meilleure qualité, la contractualisation d'assurance-obsèques par de nombreuses personnes, le nombre croissant de crémations.

Les élus ont étudié le coût d'acquisition d'un nouveau véhicule et la mise en conformité de ce service. Ils ont conclu que la poursuite de ce service municipal nécessiterait de déboursier 40000€ du budget communal.

Les élus ont aussi évoqué la mise en place d'un service intercommunal qui aurait satisfait d'autres communes du secteur. Mais à notre grand regret, une très grande majorité de maires n'ont pas donné une suite favorable, soit parce qu'un service municipal était déjà en place, soit parce que leur commune avait déjà supprimé ce service. De plus, la législation rend obligatoire la mise en place d'une régie pour ce service et le paiement du prix de la prestation d'une sépulture.

Face à ces constats et au vu des difficultés liées aux choix budgétaires, **le conseil municipal du 13 avril a statué sur la suppression du service municipal des pompes funèbres.**



La municipalité et le CCAS resteront néanmoins attentifs à certaines situations personnelles difficiles qui pourraient exister.

UN NOUVEAU REVÊTEMENT POUR LA VOIRIE DU LOTISSEMENT PÉLISSIÉ

Cela a été expliqué à de très nombreuses reprises : tous les ans, des travaux de voirie sont réalisés selon un ordre de priorité et de respect de la planification pluriannuelle. **Cette année, à l'automne prochain, c'est la voirie du lotissement Pélissié et du chemin de l'Hospital qui sera rénovée pour un montant des travaux de 54 000 €.**

OCTOBRE 2010

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR L'AVENUE JEAN JAURÈS ET LE CLAUX DE L'ÉGLISE

Chaque année, la municipalité prend en charge des travaux de changement et de modernisation de l'éclairage public.

Ces travaux sont réalisés, après étude, selon un planning de priorité, quartier après quartier et dans un souci d'efficacité et de réduction de coûts. **Cette année, ce sont les quartiers du Claux de l'Église, de l'avenue Jean Jaurès et des rues adjacentes qui sont concernés par ces rénovations, pour un coût total de 18 000 €.**



PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

La loi du 11 février 2005 donne obligation à toutes les communes d'établir leur Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des espaces Publics, dans le cadre de l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ce plan doit tenir compte de tous les aménagements et lieux publics. Il doit ainsi permettre de prévoir les travaux nécessaires à la conformité des espaces publics pour l'accès des personnes handicapées avant le 1^{ER} janvier 2015.

Le Syndicat Intercommunal de Cylindrage va réaliser, pour le compte de notre commune et de celles de notre canton, l'étude qui permettra de recenser les lieux à aménager afin de respecter cette loi.



Un ami de La Redorte s'en est allé

Le 24 octobre, le Président de la Région Georges Frêche s'est éteint de façon brutale. Sa dernière visite remontait au 12 février 2010 au cours de la campagne des élections régionales au Port la Fabrique. Visiteur régulier de la commune, il a défendu et soutenu les différents projets de développement touristique, culturel et économique : rénovation de l'église, création de la bibliothèque-médiathèque, les Jeudis d'Été et l'aménagement de la halte nautique.

Au revoir, Georges...

NOVEMBRE 2010

Un tempérament de feu à l'honneur

Élise Rey, jeune demoiselle de 17 ans, a été la vedette de l'émission « Direct chez vous » sur France 3. Rentrée chez les jeunes sapeurs-pompiers volontaires de Laure-Minervois à 12 ans, elle a intégré le centre de secours communal de La Redorte quatre ans plus tard et poursuit à présent son parcours scolaire en bac pro au lycée Jules Fil afin de devenir pompier professionnelle. Le village ne peut que s'honorer de compter une citoyenne aussi exemplaire. Chapeau Élise !

en place de la Commission départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), composée d'élus du département, et la présentation du futur schéma départemental par Madame le Préfet le 9 mai, **le conseil municipal de chaque commune membre du Haut-Minervois dispose d'un délai de 3 mois pour déterminer son choix. Ensuite, la CDCI aura 4 mois pour se prononcer, éclairée par les avis des conseils municipaux.** De manière souveraine, la représentante de l'État tranchera en fin d'année et fixera la nouvelle carte de l'intercommunalité.

QUEL IMPACT POUR LES REDORTAIS ?

Les populations s'interrogent à juste titre sur **le risque d'éloignement des services, l'évolution des tarifs de ceux-ci et l'exercice des compétences : par qui ? comment ? à quel prix ?**

Elles s'inquiètent également des conséquences sur leur porte-monnaie : quelles seront, par exemple, les répercussions sur la fiscalité locale ? Elles se posent aussi des questions sur la préservation de l'identité de leur territoire en cas de fusion avec d'autres communautés de communes. La perte de proximité est également une question majeure. **Dans les prochaines semaines, la tâche ne sera pas aisée pour les membres du conseil municipal.** Ceux-ci devront tout d'abord **penser aux intérêts des habitants de la commune mais également à ceux du futur territoire intercommunal** afin de bâtir une entité qui, tout en **préservant le niveau des services actuels, sera susceptible d'en créer de nouveaux.** Si un cap sans ligne de conduite précise a été fixé par le gouvernement, cela ne freine en rien les projets en cours ou à venir pour un développement harmonieux et solidaire de notre commune.

Il est clair que le fonctionnement des communes, tel que nous le connaissons aujourd'hui, sera profondément modifié au 1^{ER} janvier 2013. Et nous n'avons pas abordé les changements relatifs aux modalités des élections municipales : cela fera l'objet d'une information future !

NOVEMBRE 2010

Goûter occitan pour les pichonets

Le groupe occitan « Trica-traca » organisait une initiation à la langue occitane autour d'un goûter, de livres et de contes en partenariat avec la bibliothèque-médiathèque. Une vingtaine de pichonets avaient répondu « présent » dans la bonne humeur. Conviviale et récréative, cette première est appelée à être renouvelée. Au còp que ven !



DÉCEMBRE 2010

Lien intergénérationnel et transmission

Depuis la rentrée scolaire, les enfants du centre de loisirs (ALAE) rendent visite tous les 15 jours aux aînés de la résidence Antinéa. Chaque enfant a choisi son « papi » ou sa « mamie » pour constituer un tandem tout au long de l'année. Cette joyeuse « classe », de 4 à 102 ans, permet des échanges inédits et la transmission intergénérationnelle de la Mémoire à travers les récits de nos aînés.

Veillons à maintenir au quotidien le lien social et le « vivre ensemble » qui sont indispensables à toute vie collective.

JANVIER 2011

Un an d'incertitudes et de développement

Devant une nombreuse assistance, le Maire et les membres du conseil municipal ont adressé leurs vœux à la population. Malgré les nombreuses interrogations et incertitudes que suscitent les réformes territoriales et fiscales en cours, l'année 2011 sera marquée par la poursuite de nombreux chantiers : aménagement du jardin public, dernière tranche de la halte nautique avec la réalisation de la Maison du Port, Plan Local d'Urbanisme, programme de voirie. Malgré la nécessaire rigueur budgétaire, le développement de notre commune s'impose et se poursuit.



MAISON DU PORT

début des travaux en janvier 2012

En juillet 2009, les tranches 1 et 2 (réfection du quai et des berges) de la halte nautique « Port la Fabrique » étaient inaugurées en présence de nombreuses personnalités et près de 1000 personnes, lors d'une soirée festive et musicale marquée par l'arrêt de la péniche de Convivencia et agrémentée d'un mémorable feu d'artifice.



Ce projet de développement touristique et économique s'achèvera avec la réalisation de la Maison du Port, dont les travaux débiteront en janvier 2012. Ce bâtiment servira à l'accueil et aux renseignements des plaisanciers du Canal (8000 passages par an) et des randonneurs (Chemin de l'Epanchoir et des douze ponts, Chemin vert).

Des services d'informations touristiques, de toilettes et de laverie automatique (payants) seront proposés. Un point WIFI sera également mis en place pour permettre aux personnes sur le Port de se connecter à Internet. À terme, cette « Maison du Port » sera aussi un lieu culturel qui accueillera diverses expositions et manifestations pour les habitants de notre village. **Le coût financier de cette réalisation (465 000 €) a obtenu un taux de subventionnement exceptionnel à hauteur de 55 % (État, Région, Département) et une réponse de**

l'Europe est attendue dans les prochaines semaines **pour atteindre les 80% de subventions.**

Ce projet municipal, **largement sollicité il y a 13 ans au cours d'une consultation de la population redortaise**, est un facteur de développement pour notre territoire, qui profitera à l'économie locale (commerçants, artisans et profession viticole), mais aussi au dynamisme et à l'attractivité de notre village. **Cette « Maison du Port » ouvrira en avril 2013** pour débiter la saison touristique du Canal du Midi. Elle marquera le point final d'un projet audacieux et ambitieux pour notre commune et notre territoire. Un pari sur l'avenir, où tourisme et viticulture constituent les principales ressources économiques de notre département. **Un nouveau lieu de vie de notre village est en préparation !**



JEUDIS D'ÉTÉ

une parenthèse de détente et d'évasion

Dans une politique de rigueur budgétaire, les crédits affectés au festival des Jeudis d'Été ont diminué. Pour autant, les élus ont souhaité conserver cette animation estivale. Dans une période morose où les difficultés économiques affectent le plus grand nombre, où l'individualisme pousse à se renfermer sur soi, il est nécessaire de maintenir des lieux de rencontres et d'échanges autour d'un spectacle de chants, de musique, de cirque, de danse ou d'une séance de cinéma en plein air.

La cohésion sociale et le « vivre-ensemble » sont les fils conducteurs de l'action municipale.

LES JEUDIS 2010 :

UNE FIDÉLISATION DU PUBLIC

Les membres du comité d'organisation des Jeudis et les élus ont souligné **la réussite de la 5^{ÈME} édition avec 7 soirées qui ont attiré une moyenne de 400 personnes.**

Cette nouvelle édition a une fois de plus fidélisé un public qui s'est prêté au jeu et est venu découvrir différents styles musicaux dans divers lieux du village (soirée Convivencia, musique classique, musique traditionnelle, jazz), mais aussi les arts du cirque contemporain, du cinéma sur grand écran en plein air pour une comédie populaire (Camping 2) et la soirée Jeune Talent, qui a permis d'entendre la voix cristalline de Gaëtan Nieto, sélectionné pour participer à la prochaine comédie musicale signée Pascal Obispo : *Adam et Ève*.

Ces sept semaines ont animé le village et bien au-delà, avec la fréquentation en constante hausse des habitants du territoire du Minervois. L'autre élément de satisfaction est **le succès croissant du site internet dédié au festival avec 34 000 visites de juin à septembre, preuve de la curiosité et de l'engouement que suscitent les Jeudis**, permettant ainsi de faire parler de la commune. Après le timbre à l'effigie du festival et la cuvée spéciale de l'été

dernier, l'innovation de cette édition était le gobelet recyclable sérigraphié que chacun pouvait acquérir moyennant 1€.

DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS AU MENU DE L'ÉDITION 2011

Variété, qualité, gratuité et simplicité seront à nouveau de mise pour l'édition 2011 afin de garantir l'esprit de convivialité propre aux Jeudis, **grâce au soutien des bénévoles associatifs ainsi que des partenaires publics et privés.** Parmi les sept soirées proposées, deux accueilleront des **Marchés de Producteurs de Pays.**

Proposés et soutenus par la Chambre d'Agriculture, le Pays Carcassonnais et le Haut-Minervois, composés uniquement de producteurs fermiers et artisanaux adhérents à une charte stricte, ces marchés privilégient le contact direct entre producteur et consommateur. Les marchés auront lieu les 7 juillet (la Piste) et 4 août (Port la Fabrique), de 18h à 22h.

Il ne manque plus que vous pour passer un été festif aux saveurs musicales et gustatives, à consommer sans modération !

Tout le programme sur
www.lesjeudisdelaredorte.com



ACTION SOCIALE un nouveau service de repas à domicile

Depuis le 1^{ER} janvier 2011, le service de repas à domicile est effectué par la société Présence Verte. Cette prestation était jusqu'alors assurée par un partenariat entre la résidence Antinéa et le CCAS de la commune. Les nouvelles normes sanitaires concernant en particulier le maintien des chaînes du chaud et du froid n'ont plus permis à Antinéa de poursuivre sa collaboration.

L'appel d'offres effectué par la commune et le CCAS a abouti au choix de la société Présence Verte basée à Saint-Chinian, bien connue des Redortais, puisqu'elle gère un système de téléassistance (boîtiers d'appel). Les repas sont élaborés par des diététiciens et cuisinés à Pézenas. Ils sont composés d'une soupe, d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un accompagnement, d'un fromage, d'un dessert et d'un petit pain. Présentés sous forme de barquette, les plats n'ont plus qu'à être réchauffés.

Après six mois, la municipalité et les bénéficiaires sont satisfaits du service, de la variété et de la qualité des repas.

En 2010, ce sont 2 520 repas qui ont ainsi été livrés. Au-delà de la simple restauration, le portage offre aussi l'occasion de procurer aux bénéficiaires, essentiellement des personnes âgées, un contact humain. Nombreuses sont les difficultés économiques et financières qui touchent les familles.

Outre une approche purement financière, il est indispensable de proposer une écoute attentive. Aujourd'hui, la précarité frappe toutes les générations, du jeune adulte sans emploi au retraité.

Au travers de ce budget, le CCAS et la municipalité apportent leur vision sociale et solidaire du territoire.

L'ACTION DU CCAS

Présidé par le maire, Pierre-Henri Ilhes, et par sa vice-présidente, Laurence Resplandy, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère le service de portage à domicile.

Photo : Monsieur le Maire, accompagné de la responsable de Présence Verte et de Madame Poncet, adjointe au Maire, est venu partager ce repas avec Mesdames Marty et Candébat

FÉVRIER 2011

L'avenir du territoire en débat

La réforme territoriale du 16 décembre 2010 impose la fusion des intercommunalités et impacte chaque commune.

Les élus du Haut-Minervois, dont fait partie La Redorte, ceux du Piémont d'Alaric (Capendu) et du Minervois héraultais (Olonzac), travaillent depuis de nombreux mois à constituer un Grand Minervois, tout en poursuivant en parallèle leurs études à un éventuel rapprochement avec l'Agglomération de Carcassonne.

Ces réflexions ont pour objectif d'offrir les meilleurs services aux populations.

Qu'en sera-t-il de la volonté des hommes et des femmes des territoires et du préfet de l'Aude ?

MARS 2011



Une Redortaise élue aux cantonales !

Les 20 et 27 mars, les 9622 électeurs du canton étaient appelés à élire leur conseiller général et pour la première fois un suppléant.

Avec 62 % des suffrages exprimés, le candidat PS Alain Giniès était élu avec sa suppléante Françoise Navarro-Estalle. Les compétences professionnelles de Françoise, appréciées des Redortais, seront sans nul doute des atouts pour le développement du canton.

AVRIL 2011

Opération brioches : les Redortais ont du cœur

Cette action de solidarité envers les personnes handicapées est menée à l'échelle départementale à l'initiative de l'AFDAIM.

Les déléguées locales Françoise Lorient, Marie-Claude Tort et Anne-Marie Gros ont arpenté les rues du village pour vendre 286 brioches. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué par leur générosité au succès de cette opération.

MAI 2011

Un second souffle pour l'allée du pressoir

Après l'abattage des 47 cyprès devenus dangereux pour les riverains et les piétons en raison de leur âge et des dégâts causés par la tempête Klaus en 2009, plantes et essences méditerranéennes peu consommatrices en eau coloreront et parfumeront à présent ce lieu de passage pour le bien-être et le confort de tous.

MAI 2011



Deux nouveaux lieux de mémoire inaugurés

Le 7 mai, il y avait foule pour inaugurer deux nouvelles places du village : la *Place du 8 mai 1945* et la *Place du 19 mars, cessez-le-feu en Algérie*. 27 drapeaux de délégations d'anciens combattants claquaient au vent en présence du sénateur Marcel Rainaud. Ces lieux de mémoire sont là pour nous rappeler que nous devons nous souvenir, aujourd'hui, demain et toujours en défendant les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité à transmettre aux générations futures.

JUIN 2011



Un nouveau centenaire au village

Au mois d'avril, Célestine CAVAILLÈS a fêté son centième anniversaire. En ce début du mois de juin, c'est Alphonse SALLES qui rejoint le «club des centenaires redortais». Honorés comme il se doit par la Municipalité, nous leur souhaitons un bon anniversaire et un bon nouveau siècle !



AMICALE LAÏQUE

Présidente : Catherine ILHES
Trésorière : Andrée PONCET

Association à but non lucratif, l'Amicale Laïque est gérée par des bénévoles.

La salle des sports de La Redorte est un espace dédié au sport et au bien-être avec plus de 400m² comprenant une salle de musculation, un dojo (où sont pratiqués judo, karaté, gym d'entretien, training, danse, gym enfant, yoga) et des vestiaires chauffés avec douches individuelles.

Avec la salle de musculation de 130 m², vous pouvez profiter d'un suivi personnalisé en fonction de vos besoins, de vos envies, de vos motivations, grâce au savoir-faire des éducateurs qualifiés.

Un matériel de musculation performant et la mise en place de programmes adaptés répondront à vos différents objectifs : remise en forme, minceur, tonicité...

Pour que chacun puisse profiter des diverses activités, nous proposons des tarifs dégressifs, une remise à partir de 3 activités par famille, des facilités de paiement (coupons sport et chèques-vacances acceptés), et des séances d'essai gratuites.

Avec l'Amicale Laïque, vous pouvez également rejoindre le groupe Occitan et l'atelier Poterie, animés bénévolement.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à la salle des sports, avenue Jean Jaurès, au 04 68 27 55 17 ou sur al.laredorte@orange.fr

PLANNING 2011-2012

LUNDI

18h-20h30 Musculation

19h00-20h15 Cours collectifs

MARDI

18h00-20h15 Musculation

17h15-18h30 Expression corporelle

18h30-20h00 Karaté

MERCREDI

13h15-20h30 Musculation

13h30-15h00 Judo

6 à 8 ans

15h00-16h30 Judo

8 à 10 ans

16h30-18h00 Judo

11 à 15 ans

18h15-19h45 Judo ados/adultes

Cadets – Juniors – Séniors

20h00-21h00 Yoga

JEUDI

18h00-20h45 Musculation

18h00-19h30 Karaté

19h30-20h30 Cours collectifs

VENDREDI

15h15-19h30 Musculation

17h30-18h15 Judo baby

4 à 5 ans

18h15-19h00 Judo baby

5 à 6 ans

19h00-20h00 Judo ados/adultes



TARIFS 2011-2012

MUSCULATION + COURS COLLECTIFS

Trimestre (hors licence) 80€
Saison (licence comprise) 222€

COURS COLLECTIFS

Trimestre (hors licence) 55€
Saison (licence comprise) 148€

MUSCULATION

Trimestre (hors licence) 70€
Saison (licence comprise) 192€

MUSCU SENIORS (60 ans et plus)

Trimestre (hors licence) 40€
Saison (licence comprise) 132€

JUDO BABY

Trimestre (hors licence) 45€
Saison (licence comprise) 145€

JUDO

Trimestre (hors licence) 55€
Saison (licence comprise) 170€

KARATÉ

Trimestre (hors licence) 60€
Saison (licence comprise) 190€

YOGA

Trimestre (hors licence) 55€
Saison (licence comprise) 148€

EXPRESSION CORPORELLE

Trimestre (hors licence) 45€
Saison (licence comprise) 120€

AMICALE DES DONNEURS DE SANG AZILLE - LA REDORTE

Le combat va cesser faute de combattants.

Le sang est un liquide **irremplaçable**.
Le don du sang est vital pour notre société.
Il sauve des milliers de vies tous les ans.

Depuis quelques mois, les centres de transfusion sanguine travaillent à flux tendu. Le non-renouvellement des donneurs est un problème majeur.

J'interpelle votre conscience, et plus particulièrement celle des jeunes présents au village.

L'amicale Azille-La Redorte vous accueillera chaleureusement lors des prochaines collectes.

La Redorte (Foyer Jean Jaurès)

15 juin 2011

25 octobre 2011

Azille (Foyer)

18 août 2011

19 décembre 2011

Contacts :

M. PITIÉ

Mme MUNOZ

Mme JAMBERT





CINÉ D'OC

Créé en 2005, Ciné d'Oc assure, en partenariat avec la Mairie de La Redorte et Ciném'Aude, la projection de films tout au long de l'année, à la salle Jean Jaurès.

Les programmations sont régulièrement affichées par les bénévoles de l'association en différents points du village et des communes des alentours.

Depuis novembre 2010, le bureau se compose de :

Présidente : Julie MARLIER

Secrétaire : Charlotte PECH

Vice-secrétaire : Marie-Pierre MARLIER

Trésorier : Bernard MAURI

Membre du bureau : Jocelyne CHABRERIE

À ce jour, Ciné d'Oc compte 42 adhérents, qui, contre une cotisation de 5€ par an, bénéficient du tarif réduit (3€50) pour une projection, au lieu de 5€ (plein tarif).

Depuis plusieurs années, l'association aide à l'organisation des Jeudis d'Été de La Redorte en participant notamment à la projection en plein air proposée en juillet.

En mars 2011, l'association a organisé le week-end cinéma intitulé pour cette année « La Redorte fête le printemps au cinéma », avec la projection de deux films tout public et d'un film d'animation.

À cette occasion, à la suite de la première projection, Ciné d'Oc a fêté ses six années d'existence : un moment très convivial autour du magnifique gâteau confectionné par Julie. Pour que le cinéma vive encore dans notre village, n'hésitez pas à rejoindre l'association en y adhérant, soit lors d'une séance, soit en prenant contact avec un des membres du bureau. Ciné d'Oc a plus que jamais besoin de bénévoles, encore souvent trop peu nombreux pour ouvrir le guichet lors des séances...





COMITÉ PAROISSIAL

ÉGLISE SAINT PIERRE ES LIENS

Notre paroisse Notre-Dame en Minervois, composée de 18 villages ou clochers, est maintenant bien structurée, disposant, sous la responsabilité de l'abbé Naudinat et de deux prêtres associés (l'abbé Joulia et l'abbé Souchon), de trois conseils :

- Une équipe d'animation pastorale avec cinq membres laïcs;
- Un conseil pastoral comportant un représentant de chaque clocher;
- Un conseil économique.

Cet ensemble permet de soutenir les préparations des activités liturgiques et sacramentelles (messes, baptêmes, catéchèse, mariages, funérailles, solidarité), ainsi que des activités communes : rassemblements à l'occasion des messes de famille tous les deux mois, fête de la Foi fin juin, Loto paroissial le premier dimanche de décembre. Notre église Saint Pierre es Liens est riche de son histoire, de son vécu, de tout ce qui l'a façonnée au fil des ans ; chacun y apporte ses joies et ses peines. Restaurée par la commune pour toute la partie bâtie en 2005 et par la paroisse pour sa décoration intérieure, placée au centre du village, elle nous indique tous les jours, par sa sonnerie de quatre cloches, les moments importants de la journée. Toute cloche, par son baptême, porte un nom, a un parrain et une marraine ; elle peut avoir une décoration particulière et une note dominante. Écoutez : « Sol#3 pour Joseph Louise, Si3 pour Saint Pierre, Ré4 pour Cor Jésus et Marie, Fa#4 pour Georgette ». Toutes quatre ont été fondues entre 1837 et 1899. Alors à l'écoute, musiciens ! Pour 2011, dans le cadre des Jeudis d'été, un concert de chants polyphoniques géorgiens sera donné à l'église le jeudi 4 août à 21 heures. Cette soirée ravira tout le monde.



AMICALE DES RETRAITÉS

L'amicale des retraités a passé une année 2010 des plus actives, avec ses voyages d'une journée au Pas de la Case et ses petits lotos.

Au cours du printemps, le repas spectacle aux Folies Bergères, à Narbonne, a permis à de nombreux membres de l'amicale de se retrouver, après la visite d'une miellerie et d'une fabrique de gâteaux.

Toujours une très bonne ambiance à nos deux repas annuels.

Notre voyage de six jours à Venise, en octobre, a été suivi par 34 personnes qui ont apprécié ce séjour ensoleillé, tant dans la ville mythique que dans les îles de la lagune. La présidente souhaiterait que le prochain voyage, qui a pour destination le nord de l'Espagne, sur les chemins de Compostelle, connaisse le même succès.

Du nouveau au sein du conseil d'administration, avec l'élection de M. André SIRE au poste de deuxième vice-président, et l'arrivée de Mme Josselyne CHARBERIE, qui remplace Mme Simone FAURE (celle-ci ayant quitté La Redorte).

À noter qu'au cours de l'assemblée générale de début d'année, Mme Simone BARTHES, trésorière, a présenté un bilan faisant état d'un excédent de 491 €.

Mais tout n'a pas été pour le mieux, car l'association a été endeuillée, avec les décès de MM. Jeannot DUSSEAU, membre du conseil d'administration, et Raymond RIOCHET DE SIRAN.

Nous profiterons de l'occasion pour rappeler que le Manège est ouvert tous les mercredis après-midi pour l'organisation de jeux divers.

La présidente
J. DROQUEST



LE GRÒP OCCITAN TRICA-TRACA

Passants, regardez le balcon de la mairie, à côté du tricolore à égalité avec l'étoilé, c'est le drapeau sang et or. Notre identité occitane dans la nation.

« Passejadas a l'entor »

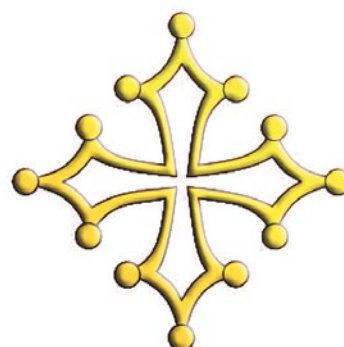
Une première balade sur le causse de Siran pour visiter les ruines d'un oppidum gallo-romain situé au sommet du Pic Saint-Martin (istoria Romana). Ensuite au-dessus de Canta Aussel, la curiosité optique de l'Auriol (montar en devalant), après le hameau de Brousse, la superbe vue sur les gorges de la Cesse (la força de l'aiga dins le temps), enfin une halte à la table d'orientation sur la route des crêtes. Vue sur la plaine du Minervois, les Corbières, le Canigou et la chaîne des Pyrénées Ariégeoises (la vista sus un pais). Pour achever la balade, la visite de l'ancienne carrière des Meulières de la Livinière. Vestiges d'un temps où les pierres taillées allaient rejoindre moulins à vent et moulins à eau de la région (un lioc on l'òme fòrt tustavam a mans nudas sus la pèira redonda.).

Au printemps, direction Cassagnole.

Piémont de la Montagne Noire. Village de l'ours (imposante sculpture qui vous accueille à l'entrée du village).

Visite de la maison de l'abeille : panneaux pédagogiques, explications sur la vie des abeilles, la fabrication et la récolte du miel.

Le plus intéressant, ce fut de voir dans une ruche en verre l'essaim en pleine activité, avec les abeilles ventileuses, les nettoyeuses, les gardiennes et les ouvrières venant déposer leurs récoltes de pollen.



SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS FNACA

INAUGURATION DE
DEUX LIEUX DE MÉMOIRE :

Place du 19 Mars 1962
Cessez-le-feu en Algérie

Place du 8 Mai 1945

7 mai 2011, 11 heures, grand branle-bas de combat à la Redorte, et pour cause !

Deux lieux de mémoire dédiés aux anciens combattants de la Guerre d'Algérie et de la Deuxième Guerre Mondiale étaient inaugurés : *la Place du 19 Mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie* et *la Place du 8 Mai 1945*.

Cet événement local s'est déroulé en présence d'une foule de 400 personnes environ, de 27 porte-drapeaux, d'élus du canton, de comités FNACA et d'anciens combattants, de sympathisants du village et des localités voisines. Étaient notamment présents :

M. le Sénateur Marcel RAINAUD,
M. le Maire de la Redorte, Pierre-Henri ILHES,
Mme Françoise NAVARRO-ESTALLE,
suppléante du Conseiller Général
Alain GINIÈS,

M. André NARALDA, président
départemental de l'Union Fédérale des
Anciens Combattants,

M. Jules JACQUOT, président des Médailleurs
Militaires de l'Aude,

M. Gérard FRATICOLA, président de la
FNACA/AUDE et sa vice-présidente, Mme
Marie-Paule PIBOULEAU,

M. Michel ALBERT, président local des
Anciens Combattants et du comité FNACA.
À noter la présence du conseil municipal
et de quelques enfants des écoles et leurs
maîtres, qui ont déposé un bouquet de fleurs
aux lieux de mémoire.

Après un dépôt de gerbe au Monument aux
Morts par M. le Maire et les autorités, un
important cortège, musique en tête, s'est



rassemblé au premier lieu de mémoire où a été dévoilée la plaque de la *Place du 19 Mars 1962. Cessez-le-feu en Algérie*. Devant une haie impressionnante de drapeaux tricolores, les présidents départemental et local de la FNACA ont prononcé un discours insistant sur l'importance du devoir de mémoire et du souvenir de nos camarades de combat tués pendant la guerre d'Algérie.

Le cortège, toujours précédé par la musique, s'est ensuite rendu au deuxième lieu de mémoire, la *Place du 8 Mai 1945*, où le même protocole a été respecté. Le Sénateur et le président de L'UFAC, dans leur discours, ont retracé les moments tragiques et douloureux qui ont marqué notre pays durant cette période. Le devoir de mémoire et du souvenir ont été également évoqués en ce lieu.

Un apéritif convivial, offert par la municipalité à la Piste au Manège, a clôturé ces deux émouvantes cérémonies. À signaler, la bonne prestation du groupe musical la Banda Music, de Ginestas, qui nous a gratifiés d'une vibrante Marseillaise et a assuré une cadence rythmée en tête du cortège.

Le comité FNACA organisateur remercie chaleureusement la municipalité pour son aide précieuse à la réalisation de ces deux cérémonies. Un grand merci aussi à tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de cet événement local.



ACCA LA REDORTE

Suite à l'assemblée générale du 27 mai 2011, le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : Jean-Luc ROULLAC

Vice-Président : Laurent PÉANY

Secrétaire : Didier REY

Trésorier : Bernard ILHES

Pour la saison écoulée, ont été effectués 3 lâchers de 60 faisans et, après la fermeture, un lâcher de 12 couples de lièvres. L'ensemble du bureau remercie les chasseurs pour leur comportement tout au long de la saison.

AMICALE BOULISTE

Le bureau de l'Amicale Bouliste se compose, pour l'année 2011, de :

Président : VIVAR Renaud.

Vice-président : ILHES Joël.

Trésorier : CAYROL Vincente.

Secrétaire : CAYROL Nicolas.

Membres bénévoles : PÉANY Laurent, VIVAR Jojo, CAYROL Henri, BENAVENTE Jessica.

Les licences pour la saison 2011 au prix de 20€ sont disponibles chez VIVAR Renaud et CAYROL Nicolas.

La saison débutera le mardi 14 juin.

Tous les mardis : concours à la volaille en doublettes formées, 10€ par équipe à partir de 21h.

Tous les vendredis : repas avant concours de 5€, puis concours à la mêlée, 3€ par personne à partir de 19h30. Ces concours sont destinés essentiellement aux habitants de la Redorte.

CONCOURS OFFICIELS

Concours de la Fête

le dimanche 31 juillet 2011, en doublettes,
200€ + les mises.

Challenge Debiesse

le samedi 6 août 2011, en doublettes,
200€ + les mises.

Pour clôturer la saison, l'Association organisera son traditionnel repas.

L'Amicale Bouliste vous attend...

ASSOCIATION LES QUATRE SAISONS

L'association des quatre saisons se compose ainsi :

Présidente
LORIENTE Françoise.

Secrétaire
BOURGEOIS Josiane.

Trésorière
JAMBERT Marie.

Avec nos dix membres actifs, nous essayons d'organiser des festivités dans le village que nous aimons avec :

► 17 avril 2011

Le vide-grenier qui a eu lieu avec succès.

► 1^{er} mai 2011

Un thé dansant, avec l'amicale des retraités. Orchestre St Raphaël.
110 personnes étaient au rendez-vous à 15 heures salle Jean Jaurès avec beaucoup de gaieté.

► 11 juin 2011

Sardinade à la piste de bal.

► 22 octobre 2011

Repas dansant, salle Jean Jaurès, à midi. Orchestre Pyrénées Musette.
Traiteur encore inconnu.

► 20 novembre 2011

Vide-grenier dans les rues et à la piste de bal.

► 31 décembre 2011

Réveillon avec l'Orchestre St Raphaël.
Traiteur : Nègre, Ventenac.

Nous espérons que les Redortais se joindront à nous. Il ne faut pas oublier les Jeudis d'Été où notre association participe de juillet à août.

La présidente,
LORIENTE Françoise.

ÉTAT CIVIL
DU 8 JUIN 2010
AU 18 JUIN 2011

NAISSANCES

- CAUTE James, le 06 mai 2010
- TOURINEL Janis, le 11 mai 2010
- GENCO Célia, le 30 juin 2010
- CAYROL Ninon, le 01 juillet 2010
- PEANY Léana, le 16 septembre 2010
- TAILLANDIER Alexis,
le 17 septembre 2010
- BOUGIARD Téo, le 18 janvier 2011
- LUCON Emma, le 22 janvier 2011
- GAUDIN Yonathan, le 29 mai 2011

MARIAGES

- CASTEL Arnaud et RABAKOARIVELO Rasoanary, le 29 juillet 2010
- LÉGER Thomas et ERNST Sarah,
le 07 août 2010
- DEHAIS Didier et LEBAILLY Sandrine,
le 24 décembre 2010
- DELABRIERE Thomas et LACOMBE Marine, le 4 juin 2011
- VITALIS Sébastien et VIDAL Julie,
le 18 juin 2011

DÉCÈS

- ESTALLE Jean-Luc, le 24 juin 2010
- SALVAGNAC Yvette, le 29 juillet 2010
- MONTESPAN Eliane veuve DUQUESNE,
le 16 août 2010
- LASSERRE Francine épouse PUEYO,
le 06 septembre 2010
- GUILBOT Marie-Claude épouse LASSERRE, le 06 septembre 2010
- ROUDIERE Danièle, le 12 octobre 2010
- SOLANILLA Magdeleine épouse ANDREU, le 28 décembre 2010
- CANTERO Polycarpe, le 04 février 2011
- DUBOIS Simone veuve HERNANDEZ,
le 16 février 2011
- VAN AELST Marie-Paule veuve FABRE,
le 18 mars 2011
- PEREZ MUNOZ Juana veuve MILLE,
le 17 février 2011
- ESPIGAT Georges, le 26 mai 2011
- MUR Christian, le 02 juin 2011
- VAN ELSBERG Johannes,
le 06 juin 2011
- PECH Anne Marie veuve TORTOSA,
le 10 juin 2011
- MOUSSY Paule veuve REVERDOT,
le 17 juin 2011

Les Jeudis d'Été de La Redorte

7 juillet - 18 août 2011

Musique
Cinéma
Danse
Circus
Clown
Gainsbourg
Conivencia
Forro
Occitanie

Sept soirées tout au long de l'été

